Envoyé en préfecture le 28/06/2018 Reçu en préfecture le 28/06/2018

Affiché le

ID: 033-243301223-20180628-201895-DE

Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix huit Le 27 Juin à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 20 Juin 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37 NOMBRE DE PRESENTS : 22 NOMBRE DE VOTANTS : 30

<u>Objet</u>: Réponse à l'appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine « ELECTICITE RENOUVELABLE EN AUTOCONSOMMATION RACCORDE AU RESEAU »

Présents: 21

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), , DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce),

Absents excusés ayant donné pouvoir : 9

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pour à BORRELLY Marie Claire, BOURSEAU Christiane (Virsac) pour à JEANNET Serge, COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) pouvoir à MONSEIGNE Célia, COUPAUD Catherine (Pugnac) pour à FUSEAU Mickaël, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pour à ROUX Jean, LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) pouvoir à MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac) pour à FAMEL Olivier, POUCHARD Éric (Lansac) pour à SAEZ Catherine, TABONE Alain (Cubzac les Ponts).pour à BRIDOUX Nadia,

Absents excusés: 7

BLANC Jean Franck (Teuillac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), LARRIEU Josette (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance :

Envoyé en préfecture le 28/06/2018

ID: 033-243301223-20180628-201895-DE

Reçu en préfecture le 28/06/2018

Affiché le



Mr ISIDORE Jean Marc

Vu le Code général des Collectivités Territoriales;

Vu la délibération n°2017-171 du 20 décembre 2017 relative à la validation de la phase APD de la Maison des Services Au Public comprenant une installation photovoltaïque et une borne de recharge.

Vu l'appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine « ELECTICITE RENOUVELABLE EN AUTOCONSOMMATION RACCORDE AU RESEAU »,

Considérant que le coût d'investissement pour l'installation photovoltaïque est de 123 333.60€ HT et que le coût d'investissement (hors études) pour la borne de recharge est de 5 937€HT et que l'étude a un coût de 440€ HT,

Considérant que l'aide à l'investissement de la Région sur cet appel à projet dépend de critères techniques multiples mais qu'en tout état de cause elle est plafonnée à 50% de l'investissement pour l'installation photovoltaïque et 30% pour la borne de recharge,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver la réponse à l'appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine,
- D'approuver le plan de financement spécifique à l'installation photovoltaïque : coût éligible 123 333.60€HT Aides régionales 61 666.80€ Autofinancement 61 666.80€,
- D'approuver le plan de financement spécifique à la borne de recharge : coût éligible 5 937€HT Aides régionales 1 781.00€ Autofinancement 4 156€,
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de ce dossier et notamment la lettre de candidature.

Pour: 30 Contre: 0 Abstention: 0

Enregistrée en sous-préfecture

Publiée le :

Le:

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac Le 28 Juin 2018.

Le 20 Juiii 2010

Le Président,